



Commission Sportive Seniors Championnats Masculins

Illzach, le 18 janvier 2022

Objet : Calendriers Provisoires / Cycle Retour 2021/2022

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 13 de nos Règlements de District, nous vous transmettons, ci-joint, le calendrier provisoire de la phase « retour ». Il vous est donné la possibilité de modifier l'horaire des rencontres programmées à domicile, sans accord de l'adversaire, en respectant bien entendu les créneaux autorisés :

- Samedi soir entre 18h30 et 20h30.
- Dimanche entre 10h et 17h.

Attention ces calendriers sont provisoires !

Il vous appartient de les retourner après y avoir apposé vos modifications en rouge pour le **Lundi 31 Janvier, délai de rigueur, à l'adresse : competitions@alsace.fff.fr**

Au delà de cette date, en cas de non retour, nous considérerons que vous ne souhaitez apporter aucun changement aux horaires indiqués au calendrier joint à la présente.

Concernant les indisponibilités que vous avez pu exprimer lors de vos engagements, la Commission Sportive a tenté de tenir compte, au mieux, de ces doléances. En cas de modification supplémentaire, il vous appartient de recueillir l'accord de votre adversaire afin de modifier les rencontres concernées en respectant les délais prévus par les RD. Si aucun terrain d'entente n'est trouvé, nous vous invitons à saisir la Commission Sportive compétente qui tranchera après étude de votre demande.

Les rencontres des deux dernières journées de championnat de District 1 à 5 et de la dernière journée de District 6 à 8 sont toutes fixées à des horaires identiques et ne sont pas modifiables.

La Commission Sportive étudiera les demandes ultérieurement et statuera en fonction des enjeux sportifs.

Vous souhaitant que la reprise footballistique se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le Président,
Jean-Pierre Schmittheisler

Le Vice-Président,
Jean Szczytowski